



Commission Construction

Webinaire 23 Juin 2020



Actualité légale et jurisprudentielle 1^{er} semestre 2020

Actualité

- L'amorce d'un revirement sur la faute intentionnelle: l'autonomie du dol...
- La pérennisation de la jurisprudence sur la déclaration des chantiers en police maître d'œuvre MAF: Attention danger!
- Qualité de maître d'ouvrage et propriété du sol.
- La protection de l'environnement érigée en principe constitutionnel



**THEME : COVID-19 et ses conséquences
sur le secteur de la construction**

Arrêt d'activité

- 95% des chantiers arrêtés dès le début du confinement (17 mars)
 - Sécuriser les chantiers et mettre en sécurité les matériels
 - Sécuriser l'arrêt d'activité vis-à-vis des maîtres d'ouvrage (suspension des délais et des pénalités)
 - Activité partielle des salariés
 - La couverture TRC est-elle bien maintenue ?
- Activité essentielle ? Oui alors il faut reprendre mais en sécurité

Reprise d'activité

- Protocole OPPBTP (17 avril et maj 27 mai)
 - Des négociations longues pour définir les mesures concrètes (EPI, organisation chantier et interventions chez les particuliers)
 - Quelle valeur juridique ?
 - Difficultés à trouver des masques. Quel type de masque ?
- Protocole national de déconfinement pour les entreprises pour assurer la santé et la sécurité des salariés (9 mai) et ordonnance (14 mai) qui met fin aux mesures dérogatoires
 - 23 juin inclus pour les marchés privés
 - 23 juillet inclus pour les marchés publics

Reprise d'activité

- 93% des chantiers ont repris
- 70% des entreprises ont repris leur activité
- Prise en charge des surcoûts : 8 Md € soit 2 – 3% du montant du marché (coût EPI, baisse de productivité)
- Marchés publics : Circulaire du 9 juin mais non contraignante
 - Surcoûts liés à l'interruption de chantier
 - Directs (gardiennage) : incitation pour une prise en charge par le Maître d'ouvrage
 - Indirects (frais de personnel) : pris en charge par l'entreprise
 - Surcoûts liés aux nouvelles modalités de reprise des chantiers
 - Directs (coût des EPI) : incitation pour une prise en charge par le Maître d'ouvrage
 - Indirects (perte de rendement) : à partager
 - Traitement des coûts Covid-19 dans les futurs appels d'offres
- Marchés privés : négociations au cas par cas
- Risque : 100.000 à 200.000 salariés au chômage et 40.000 entreprises en faillite (source FFB)

Reprise d'activité : impacts en matière d'assurance

- Report des échéances de primes
- Suspension des MED
- Ristourne de prime, baisse des primes prévisionnelles du fait de la baisse de l'assiette de CA
- Gestion des sinistres DO
- Quid capacité ? Quid tarification ?